

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 30, no. 2 | Mai-juin 2018

Problème de logement?

- Filtration d'eau - Mauvais
- Infiltration - Mauvais
- Éviction - Reprise
- d'eau - Mauvais
- Reprise - Vermine
- Mauvais propri
- Vermine - Fro
- propriétaire - Basse de loyer
- Froid Froid Isolem
- Vermine - Froid Isolem
- d'eau - Mauvais propri
- Reprise - Vermine
- Mauvais propri
- Éviction - Reprise



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454



Dossier Spécial G7

Photo: Cédric Martin

Une première manifestation et une conférence de presse ont eu lieu le 5 avril dernier pour lancer les mobilisations entourant le G7.

Le G7, est-ce vraiment si terrible ?

Qu'est-ce que le G7 ?

Page 6

Des groupes de la société civile se mobilisent à Québec parallèlement au G7

Page 7

Le FRAPRU frappe encore ...

Page 8

Budget 2018

Budget 2018 : une mascarade bien huilée

Depuis le début de l'année, on a le sentiment d'être en campagne électorale avant le temps. Le budget de cette année, annoncé par des clowns à cravate, entourés de feux d'artifice, de ballons et de flûtes, nous annonce des prochains mois à saveur de téléroman écrit par Réjean Tremblay. En rappel: le 27 mars dernier, le ministre des Finances dévoilait son dernier budget avant les élections d'octobre 2018 (suite en page 5).

Visibles pour la justice sociale

Page 5



Photo: Réal Michaud

Plusieurs bannières ont été visibles devant l'Assemblée nationale pour cette action du 13 mars dernier.

L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Méric Sauvé, Marie-Ève Duchesne, , Andrée O'Neill.

Ont aussi contribué : Fabien Abitbol, Vincent Baillargeon Simon Pouliot, , Charles-Olivier P. Carrier, Catherine Laberge, Marie-Michelle Poulin.

Correction : Catherine Duchesneau

Mots croisés : Agathe Légaré

Infographie : Anne-Christine Guy

Photographie : Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité : Marie-Ève Duchesne (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454

Site web: www.compop.net

Courriel : comite.populaire@videotron.ca

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : www.compop.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

Une force dans le quartier



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme le site de compostage communautaire du faubourg, inauguré en juin 2005 dans le parc Richelieu.

Devenez membre | 522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

Institut
Goarin

Isabelle

Esthéticienne et massothérapeute agréée

Soins du visage sur mesure - Épilations à la cire
Massages - Cosmétiques naturelles et locales

418 261-4044

816 rue D'Aiguillon - institutgoarin.com

Conseil de quartier : une consultation sans grands remous

Par Andrée O'Neill



Photo : Pascaline Lamare

Ce sont une quarantaine de personnes qui ont participé à la consultation sur l'avenir commercial de la rue Saint-Jean le 3 avril dernier.

« Se renouveler sans perdre son âme » : c'est le souhait qu'a formulé pour la rue Saint-Jean Louis Dumoulin, président du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, le mardi soir 3 avril, à la séance de consultation sur les changements projetés pour le zonage des commerces de la rue Saint-Jean, entre les avenues Honoré-Mercier et de Salaberry.

Répondant aux attentes des membres de la Société de développement commercial (SDC) du Faubourg Saint-Jean, qui estiment que le zonage actuel freine l'implantation de nouveaux commerces dans les grands locaux vacants, dont des commerces de bouche et des commerces spécialisés comme des microbrasseries, la modification au zonage prévoit, entre autres, le remplacement du contingentement en distance par un contingentement en nombre pour les bars, et l'extension de la superficie maximale autorisée (de 100 m² à 500 m²) pour les restaurants.

Caroline Houde, coordonnatrice-urbaniste à l'arrondissement, a souligné dans la présentation des modifications le besoin d'un juste équilibre entre l'absence totale de contingentement — notamment pour les bars, ce qui pourrait générer de très fortes nuisances comme dans le secteur de la Grande Allée, entre De Sénezergues et D'Artigny — et un zonage trop restrictif, qui mène trop souvent au refus des demandes pour l'ouverture de commerces novateurs ou de proximité.

Les quelque 40 citoyens, citoyennes, commerçants et commerçantes de l'assistance se sont pour la plupart montrés en accord avec le projet, finalisé à la suite d'une réunion de concertation et de réflexion tenue le 14 juin dernier.

Comme lors de la consultation préliminaire de juin, des participants et participantes ont réaffirmé l'importance de préserver les commerces de proximité et d'éviter l'invasion des grandes chaînes. Vincent Baillargeon, représentant du Compop, a fait

valoir la nécessité de protéger et même d'agrandir le parc de logements existants dans Saint-Jean-Baptiste. Il a soutenu qu'il est primordial que l'assouplissement du zonage des commerces ne se fasse pas au détriment de celles et ceux qui habitent le quartier.

Le conseil de quartier a donc approuvé le projet de modification au zonage et recommandera son adoption au prochain conseil d'arrondissement, avec une seule modification : l'inclusion dans la zone commerciale du Pub Nelligan's (qui bénéficiait jusqu'à présent d'un droit acquis), ce qui porterait le nombre de bars permis à 11.

La consultation a été suivie de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier, au cours de laquelle Jean-Michel Munger, du groupe Genius, partenaire de Quanta Architecture, a présenté la version finale du projet immobilier qui remplacera l'ancienne boucherie Bégin (un ou plusieurs commerces au rez-de-chaussée et dix unités de logement réparties sur les trois étages supérieurs).

Sa présentation a suscité peu d'interventions. Une participante a déploré la mode florissante des fenêtres panoramiques dans les nouvelles constructions, qui transforment pratiquement en studios de télé-réalité les habitations, comme celles du futur 500, rue Saint-Jean. Un résident a pour sa part insisté sur l'urgence de démolir l'ancienne boucherie et de procéder au plus vite à la construction du futur immeuble.

Au début mai, aucune démolition n'était encore commencée alors que le promoteur avait avancé à de nombreuses reprises que celle-ci serait effectuée en mars. Soulignons toutefois la rapidité avec laquelle ce dernier s'empresse d'effacer toute trace de l'expression artistique de celles et ceux qui s'opposent à ce projet.

**BIENVENUE
À ÉPICERIE
ET AUBERGE
J.A. MOISAN.**

699, rue Saint-Jean, Québec
Tél.: 418-522-0685
www.jamoisan.com
j.a.moisan@bellnet.ca

Réseau de transport structurant, qu'ossé ça mange en hiver ?

Par Simon Pouliot

Le 16 mars dernier, une grande nouvelle a été dévoilée par la Ville de Québec. L'Équipe Labeaume compte élaborer un grand projet de réseau de transport structurant dans la capitale. Si ces mots peuvent sembler un peu vides de sens ou du moins être flous (n'avons-nous pas déjà un réseau de transport en commun ?), le projet mis sur la table est très intéressant, et ce, sous plusieurs aspects. Les détails ne sont pas tous décidés, mais beaucoup d'informations sont disponibles, ce qui permet d'avoir une bonne vue d'ensemble du projet. Voici un portrait de ce qui est annoncé jusqu'à maintenant.



Avant toute chose, qu'est-ce que ça veut dire un projet de transport en commun structurant ? La définition donnée par Vivre en Ville, un OSBL créé dans le but d'aider les municipalités à établir des villes viables, va comme suit : « La notion de réseau structurant de transport en commun est utilisée pour décrire un, ou un ensemble de parcours offrant un niveau de service suffisant pour influencer l'organisation du territoire – en favorisant par exemple la densification des villes. Ce réseau joue également un rôle déterminant dans l'organisation de l'ensemble des transports collectifs d'une région. Un mode de transport n'est pas structurant en lui-même, cette caractéristique découle plutôt de la qualité de l'offre de service et de l'articulation étroite entre la planification de la mobilité et l'aménagement du territoire ».

De cette définition, il est facile de comprendre que le réseau de transport actuel n'est pas nécessairement structurant. En effet, selon les critères de Vivre en Ville, il faut qu'un réseau de transport structurant remplisse la majeure partie des besoins en mobilité d'une ville, soit fiable, et donc que la ville lui accorde une priorité vis-à-vis des autres modes de transport, ait une capacité et une vitesse élevée, ait une grande amplitude de service, soit de tôt le matin à tard le soir, et ce, la semaine comme la fin de semaine.

C'est ce que le projet proposé par la Ville offre avec l'inauguration de deux nouveaux modes de transport qui s'arrimeront au réseau déjà existant, qui lui sera modifié pour élargir davantage l'offre de transport. Tout d'abord, un tramway sera ajouté. Il partira du terminus Charlesbourg en longeant la 1ère Avenue et se terminera au nouveau terminus Le Gendre (qui est actuellement un Parc-o-Bus). Mais de manière à desservir abondamment le centre-ville, il passera par le quartier Saint-Roch, la colline Parlementaire et l'Université Laval. Autrement, un Trambus (un métrobus à trois modules) partira quant à lui de d'Estimauville pour finir à l'Université Laval, mais en empruntant le boulevard Charest pour mieux desservir la Basse-Ville.

Outre ces deux trajets supplémentaires, les ajouts au système de transport offrent de nombreux autres avantages et s'imbriquent dans un changement complet du réseau.

Premièrement, le tramway tout comme le trambus auront leurs voies réservées en tout temps et ne seront donc pas assujettis aux aléas du trafic automobile. Ceci a l'avantage de donner un service qui est plus constant, fiable et rapide. Fini le temps où

autobus et automobiles faisaient la queue dans le trafic, transformant un trajet qui dure habituellement vingt minutes en un trajet qui prend quarante minutes à compléter. D'ailleurs, pour éviter davantage de congestion, le parcours du tramway aura deux passages souterrains pour éviter les artères principales de la Haute-Ville, ce qui facilitera la circulation dans ces rues déjà surchargées. Le tramway, avec une capacité de 260 personnes, une vitesse maximale de 70 km/h et des passages prévus aux trois à cinq minutes aux heures de pointe, et le trambus, avec une capacité de 150 personnes et des passages aussi fréquents, pourront être l'alternative efficace dont la ville a besoin.

Deuxièmement, l'ajout de ces deux nouveaux trajets viendra s'imbriquer dans le réseau existant qui sera modifié à son tour pour éviter les redondances de service. De ce fait, les parcours existants seront modifiés pour couvrir des secteurs moins bien desservis et amélioreront donc l'étendue du réseau de transport. En effet, selon les statistiques de la Ville de Québec, 65 % de la population sera située à moins de 10 minutes de marche d'une composante du réseau et de nouvelles destinations pourront être desservies. De plus, de nouvelles stations faciliteront la transition entre le réseau de bus, les métrobus, le tramway et le trambus, mais aussi avec les autres modes de transport. Des parc-o-bus seront construits pour permettre aux personnes en automobile de garer leur voiture pour ensuite utiliser le transport en commun de leur choix. À ceci s'ajoutent de grands stationnements pour bicyclettes qui permettront d'en faire de même pour les cyclistes. Finalement, les nouvelles additions au réseau de transport seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Troisièmement, on ne peut passer à côté des enjeux environnementaux soulevés par la question des transports collectifs. D'une part, le tramway sera entièrement électrique. Le trambus, quant à lui, sera hybride ou totalement électrique. D'emblée, ces transports sont plus écologiques que des transports au pétrole, mais leur impact va bien au-delà. Toujours selon la Ville de Québec, un métrobus peut remplacer 62 voitures à l'heure de pointe, un tramway peut en remplacer beaucoup plus. L'impact sur les émissions de gaz à effet de serre n'est donc pas seulement ce que le tramway ne produit pas, mais surtout les milliers de voitures par jour qui, potentiellement, ne seront pas sur les routes. Ces automobiles en moins auront aussi un effet direct sur la qualité de vie des utilisateurs des routes qui subiront moins d'embouteillage, mais aussi sur les personnes résidant dans les quartiers centraux qui subissent en ce moment l'afflux de trafic dans leur quartier.

En somme, le projet semble une très bonne idée. C'est d'ailleurs ce que mentionne Accès transports viables dans un communiqué : « Experts, utilisateurs, jeunes et groupes environnementaux lèvent leur chapeau aux élus de la Ville de Québec et du gouvernement du Québec, ainsi qu'aux fonctionnaires qui ont dessiné un véritable réseau de transport en commun digne d'une grande ville, sur mesure pour Québec ». En effet, les améliorations proposées pourraient permettre à notre réseau de transport de passer définitivement au statut de réseau de transport structurant. Le projet n'est cependant pas

garanti : certains acteurs continuent d'être contre l'implantation de celui-ci. Même si le maire va de l'avant, l'inauguration est prévue pour 2026. Est-ce que la population de la ville de Québec va endurer le système désuet pendant encore 8 ans ? Certains ajustements peuvent certainement être faits d'ici-là.

Quelques craintes demeurent aussi quant à l'accessibilité au réseau de transport. Pour l'instant, le réseau de transport structurant fonctionnerait avec les mêmes tarifs que le réseau actuel et aucune augmentation n'est prévue. Par contre, rappelons que certains groupes citoyens réclament une tarification sociale pour le transport en commun, voire la gratuité, puisque pour les personnes en situation de pauvreté, il est déjà trop cher. De plus, si les nouveaux modes de transport seront effectivement accessibles aux personnes à mobilité réduite, qu'en est-il des autres autobus ? Les bus et express ne sont toujours pas accessibles pour ces personnes comme les métrobus peuvent l'être. L'étendue de service disponible aux personnes à mobilité réduite est donc beaucoup moins grande.


Finalement, il est impossible d'ignorer les enjeux d'embourgeoisement le long des nouvelles lignes de transport. Avec l'annonce des futurs trajets, il ne serait pas surprenant de voir déjà des entrepreneurs spéculer sur des terrains à proximité du tramway ou du trambus. Il est certain que ces terrains gagneront en valeur simplement en raison de la proximité du réseau de transport structurant. Ceci est particulièrement problématique puisque ces trajets passent dans les quartiers populaires de Québec et donc pourraient faire gonfler les loyers des personnes les plus pauvres. Cela est d'autant plus frustrant étant donné que se sont ces personnes qui utilisent majoritairement les transports en commun, et donc qui gagneraient davantage à vivre à proximité du tramway. Il est du devoir de la Ville de Québec d'implanter des mesures pour freiner ces phénomènes. Ces mesures peuvent prendre la forme d'achats de terrains par la Ville afin de favoriser la construction de logements sociaux ou encore l'obligation d'un pourcentage d'inclusion de logements subventionnés dans les nouvelles constructions.

Sources citées :

Vivre en ville (s.d.). « Réseau structurant de transport en commun », Collectivitesviables.org. En ligne : <http://collectivitesviables.org/articles/reseau-structurant-de-transport-en-commun.aspx#gallery-content>.

Ville de Québec (2018). « Réseau structurant de transport en commun », Ville de Québec. En ligne : <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/reseau-structurant/index.aspx>

Accès transports viables (2018). « Transport en commun à Québec : Un réseau digne d'une grande ville et sur mesure pour Québec », Accès transports viables. En ligne : <http://transportsviables.org/2018/03/16/transport-en-commun-a-quebec-un-reseau-digne-dune-grande-ville-et-sur-mesure-pour-quebec/>



Vestiaire du Faubourg

780 Ste-Claire, Québec

Heures d'ouverture

Lun - Mar - Mer : 12h à 16h
Jeu - Ven : 12h à 20h
Samedi : 12h à 16h

La petite friperie de Saint-Jean-Baptiste

Merci pour vos dons !



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison du lundi au samedi.
Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

Le Comité populaire participe à la consultation sur l'hôtellerie illégale

Par Marie-Ève Duchesne et Charles-Olivier P. Carrier

Le 22 mars dernier, le Comité populaire participait à la consultation publique de la Ville de Québec concernant l'enjeu de l'hôtellerie illégale. On se souviendra que cette consultation fait suite à la formation d'un comité de travail par la Ville de Québec à l'hiver dernier sur la question de l'hébergement touristique. Le Comité populaire a profité de l'occasion pour rappeler sa position dans le dossier et pour mettre de l'avant les nombreuses conséquences vécues par les résidents et résidentes du faubourg Saint-Jean-Baptiste face à ce phénomène des plus envahissants.

Impacts sur le parc locatif

Depuis 2016, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste suit de près le phénomène de l'hôtellerie illégale. Suite à des plaintes de résidents et résidentes, le Comité populaire a pris sur lui de documenter le phénomène dans le quartier. Ce qu'il a trouvé fut fort inquiétant pour une activité qui se veut marginale et « collaborative ».

S'il faut comprendre que l'offre de logements à louer sur la plateforme Airbnb fluctue en fonction des saisons, elle est en croissance constante depuis que nous la comptabilisons. En effet, si dans le quartier Saint-Jean-Baptiste seulement 110 logements étaient offerts sur Airbnb en avril 2016, il y en avait 180 en mai 2017, pour atteindre 264 à l'automne 2017. Il faut aussi savoir que la location de ces logements ne se fait pas de manière sporadique ou irrégulière. Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, les logements entiers sont loués en moyenne 153 jours par année. De plus, plus de 65 % des logements entiers disponibles sur Airbnb sont loués 75 jours et plus. Il est donc possible d'affirmer que ces logements ont une fonction uniquement commerciale et non résidentielle.

Alors combien y aurait-il finalement de logements convertis totalement à l'hôtellerie dans le quartier ? Évidemment, lorsqu'il est question d'évaluer le nombre de logements convertis à l'hôtellerie illégale, on pourrait affirmer que 10, 30, ou même 264 logements ne pèsent en apparence pas encore beaucoup dans la balance par rapport aux 6 355 logements que comptait le quartier en 2011. Mais regardons-y de plus près. Selon les données que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a obtenues, l'activité d'Airbnb dans le quartier doublerait d'année en année depuis 2014. Si plusieurs des logements qui y sont annoncés sont effectivement des logements convertis, au sens où leur utilisation principale actuelle – voire unique – est l'hôtellerie, leur statut semble parfois changer très rapidement. L'étude approfondie des annonces les plus populaires révèle que plusieurs d'entre elles cachent des offres d'un type différent : de nombreux condominiums nouvellement transformés et rénovés sont mis en location sur Airbnb en attendant d'être vendus.

Le marché du condo à Québec n'est pas au mieux. Il y aurait apparemment dix vendeurs pour un acheteur. Difficile dans ces conditions pour les entrepreneurs de continuer leurs pratiques habituelles. Si dans un marché immobilier capitaliste, un des freins naturels à la conversion de logements en condo est le marché du condo lui-même – avec la compétition féroce qui le caractérise –, la crainte de ne pas pouvoir vendre son condo peut être réduite par une autre perspective plus flexible : le louer à des touristes par l'entremise d'Airbnb, jusqu'à ce que le marché devienne plus favorable. Ultiment, on facilite ainsi la conversion de logements locatifs en condos.

D'autre part, des recherches commencent à documenter, entres autres aux États-Unis, comment la location à court terme du type de celle offerte sur Airbnb ou HomeAways peut créer une pression sur les loyers d'une ville ou d'un quartier. Par exemple, selon Barron et al. (2018), chaque augmentation de 10 % de l'offre de logements sur Airbnb au États-Unis entraîne une augmentation moyenne de 0,42 % du coût des loyers. Explorant les mécanismes de telles modifications dans le cas de New York, Wachsmuth et Weisler (2018) décrivent comment la différence entre les revenus réels d'un immeuble (amenés par les loyers de type « baux à long terme ») et le revenu potentiel (lié à la « valeur » d'un quartier, liée dans le cas d'Airbnb à la consommation touristique du lieu) provoque généralement un



changement de population et une transformation des quartiers touchés. Cet écart sert d'incitateur à des hausses de loyers et entraîne une spéculation financière sur la valeur des immeubles et des logements. Au bout du compte, ces quartiers deviennent trop chers pour les moins nantis qui y habitent. Ils s'embourgeoisent, perdent leur diversité, et leur animation sociale finit par s'éroder lentement.

Un tissu social grandement atteint

Les impacts sur la qualité de vie ne sont pas moins négligeables. On dénote une détérioration du tissu social occasionnée par le va-et-vient incessant dans les immeubles, le bruit, le sentiment d'insécurité, la perte des liens de voisinage, etc. Pour les groupes mobilisés, il est essentiel de garder les quartiers vivants, aux couleurs de celles et ceux qui y résident, et d'assurer une présence de commerces de proximité répondant aux besoins de la population. Bien que l'arrivée de touristes peut être attrayante pour les restaurants et les commerces plus touristiques dans Saint-Jean-Baptiste, d'autres commerces ou services pourraient être directement affectés par la baisse du nombre de résidents et résidentes les fréquentant. Pensons simplement à la quincaillerie, la pharmacie, les épiceries ou l'école Saint-Jean-Baptiste. La réalité actuelle commerciale du Vieux-Québec nous en donne un bon exemple.

Urgence d'agir

Le Comité populaire a réitéré à la Ville de Québec l'urgence d'agir dans ce dossier. Le laxisme de la Ville et du gouvernement du Québec a déjà causé de nombreux dommages dans le quartier. Rappelons que la position du Comité populaire est la suivante : limiter et encadrer la location de logements entiers sur Airbnb uniquement dans certains secteurs dits touristiques des centre-villes, mais qu'elle soit totalement interdite dans des zones dites résidentielles. L'encadrement de telles pratiques dans ces zones devrait, par ailleurs, respecter le contingentement existant pour les Couettes et café.

Sources citées :

Barron, Kyle, Edward Kung et Davide Proserpio (2018). *The Sharing Economy and Housing Affordability: Evidence from Airbnb*. Rochester : Social Science Research Network.

Wachsmuth, David, et Alexander Weisler (2018). *Airbnb and the Rent Gap : Gentrification Through the Sharing Economy*. Non publié.



**LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Graffitis : l'été, c'est Graff'Cité

Par Fabien Abitbol

Le chantier urbain Graff'Cité reprend ses activités cet été. C'est l'occasion de se débarrasser d'une partie des graffitis indésirables qui envahissent l'arrondissement La Cité-Limoilou.

Comme nous vous l'avions indiqué dans une précédente édition, trois rues feront l'objet d'une corvée de nettoyage en 2018 dans le faubourg Saint-Jean : la rue Saint-Jean et les rues Saint-Olivier et Richelieu.




Avec l'été à nos portes, reviennent dans le quartier les corvées de nettoyage de graffitis, une initiative au départ du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste et de son comité d'embellissement.

Le nettoyage de la rue Saint-Olivier, de la côte De Salaberry à la côte d'Abraham, aura lieu le mercredi 13 juin et celui de la rue Richelieu, de la côte De Salaberry à l'avenue Honoré-Mercier, se déroulera le mardi 18 septembre.

Le nettoyage d'un graffiti ne peut se faire qu'avec l'accord du propriétaire de l'édifice. Donc si vous êtes concerné et locataire, demandez à votre propriétaire de prendre contact avec l'organisme en appelant le 418 524-8359, poste 246 ou en écrivant à l'adresse graffcite@hotmail.com

Ce service est gratuit, puisqu'il s'agit d'un partenariat entre le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale et l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Vous pouvez aussi emprunter auprès de la Quincaillerie Saint-Jean-Baptiste une trousse de nettoyage. Un dépôt de 20 \$ vous sera demandé et vous le récupérerez en rapportant le matériel. Cette initiative du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) avait été lancée par le comité d'embellissement du CQSJB à l'été 2015. Depuis, l'arrondissement La Cité-Limoilou l'a reprise à son compte, étendue à d'autres quartiers, et a inclus cette mission dans le mandat régulier de Graff'Cité.



**Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives**

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

Budget 2018 : une mascarade bien huilée

Par Vincent Baillargeon

Depuis le début de l'année, on a le sentiment d'être en campagne électorale avant le temps. Le budget de cette année, annoncé par des clowns à cravate, entourés de feux d'artifice, de ballons et de flûtes, nous annonce des prochains mois à saveur de téléroman écrit par Réjean Tremblay. En rappel: le 27 mars dernier, le ministre des Finances dévoilait son dernier budget avant les élections d'octobre 2018.



Plusieurs bannières ont été visibles devant l'Assemblée nationale pour cette action du 13 mars dernier.

Le ministre Carlos Leitão a décidé de piger dans les surplus accumulés sur le dos de la population pour donner quelques gâteries à une population qu'il pense dupe. Comble de la mesquinerie, il annonce déjà qu'un futur gouvernement devra se serrer la ceinture.

Il serait bon de rappeler à Carlos et à ses amis qu'il y a d'autres moyens d'augmenter ses revenus sans défavoriser la population. Bien que le ministre fait une avancée vers la justice fiscale en taxant l'économie du numérique, il a clairement manqué de courage politique pour le reste des propositions.

En effet, le Parti libéral du Québec (PLQ) continue de se fier aux douanes canadiennes qui sont inefficaces pour recouvrer l'argent perdu en TVQ sur les biens matériels qui proviennent de l'étranger. Le ministre a également eu un trou de mémoire quand il a été temps de remettre en place la taxe sur le capital pour les banques ou encore d'augmenter le nombre de paliers d'imposition afin que les plus riches contribuent plus équitablement au trésor public.

Action communautaire : les mots ne suffisent plus, Monsieur Couillard

Les investissements pour l'action communautaire ne totalisent que 22,5 millions \$ pour 2018-2019. Une bonne partie de ces sommes avaient déjà été annoncées l'automne dernier dans le plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale pour soutenir, notamment, les organismes

en défense collective des droits (2,2 M \$). Ces sommes représentent moins de 5 % des besoins réels des 4 000 organismes d'action communautaire autonome qui, rappelons-le, ont mené campagne pour exiger 475 millions supplémentaires dans les dernières années. Les groupes mobilisés dans la campagne «Engagez-vous pour le communautaire» ont fait savoir qu'ils ont l'intention de rester en action et d'interpeller l'ensemble des partis politiques.

Le but : que les partis politiques honorent les engagements collectifs envers les organismes communautaires autonomes et la population qui les fréquente. Cela implique un rehaussement significatif du financement à la mission globale et l'indexation des subventions, le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire et du rôle de ce mouvement comme moteur de progrès social, ainsi que la fin des compressions dans les services publics et les programmes sociaux.

Logement et pauvreté: un pansement sur une fracture ouverte

En ce qui a trait aux nouvelles unités de logement social dans le cadre du programme AccèsLogis, le gouvernement confirme la réalisation de 3 000 unités et ajoute 30,8 M \$ pour livrer les unités déjà programmées, mais non livrées faute de financement des années passées. Ces pinottes sont insuffisantes pour subvenir aux besoins des 457 275 ménages locataires du Québec qui consacrent plus que la norme de 30 % de leur revenu pour se loger.

Le maintien des investissements accordés aux programmes RénoRégion et Rénovation Québec, alors que ceux dans le Programme d'adaptation sont légèrement diminués, nous laisse croire que le ministre tire à pile ou face entre les programmes qu'il souhaite aider ou laisser mourir.

Le dernier budget, avec les surplus budgétaires causés par l'austérité, était un bateau à ne pas manquer pour le gouvernement. Malheureusement, le capitaine et ses matelots ont sauté à l'eau. Les magiciens du gouvernement essaient de nous passer un lapin en se disant préoccupés par la lutte à la pauvreté. Cependant, quand on sait que 760 000 personnes au Québec ne couvrent toujours pas leurs besoins de base, on se dit bien que Carlos est loin d'être Houdini et qu'il ne dupera personne.

Santé et services sociaux

Le sous-financement des établissements du réseau de la santé est estimé entre 5 et 7 milliards de dollars, et ce, seulement pour les quatre dernières années. Malgré un investissement de 4,6 % en santé et services sociaux en 2018-2019, le gouvernement n'a pas eu le courage politique de réparer sa propre destruction. De plus, le retour prévu à l'austérité programmée pour 2019-2020 n'annonce rien d'encourageant pour le personnel épuisé et les personnes qui avaient l'intention d'être malades dans les prochaines années.

Dans les services de garde, Québec bonifie le crédit d'impôt pour les frais de garderie au privé. Pour plusieurs familles, les garderies privées reviendront moins coûteuses que les centres de la petite enfance (CPE) du système public. Derrière un voile de libre arbitre, le gouvernement favorise le développement des garderies privées et opère un morcellement d'un réseau public. Il fait le choix de la marchandisation des services de garde au détriment de la qualité des services à nos enfants.

Les effets désastreux des coupes de 4,24 milliards des dernières années dans les programmes sociaux et les services publics sont loin d'être réparés avec ce budget. Les baisses d'impôts, ainsi que le manque de courage politique à aller chercher d'autres revenus dans les coffres des plus riches, nous laissent présager qu'un prochain gouvernement nous lancera dans un nouveau cycle de coupes et de compressions au détriment d'une population laissée à elle-même.

Visibles pour la justice sociale



Une bannière a été installée sur les portes Saint-Louis demandant plus de justice sociale dans le prochain budget 2018 le 13 mars dernier.

(V.B.) Le 13 mars dernier, des citoyens et citoyennes étaient visibles au coin des rues Saint-Jean et Honoré-Mercier. Les gens présents exigeaient du gouvernement Couillard un budget ayant pour thème la justice sociale.

Pour les personnes mobilisées, un véritable budget axé sur la justice sociale devrait impliquer des mesures structurantes pour lutter contre la pauvreté, comme le salaire minimum à 15 \$ l'heure, la création de logements sociaux, une hausse du financement des organismes communautaires, un montant à l'aide sociale permettant de répondre aux besoins de base, ainsi que des systèmes d'éducation et de santé accessibles et de qualité.

Bannières, pancartes et slogans ont été visibles et entendus durant plus d'une heure à l'abord du quartier. Sur différentes bannières tenues par les manifestants et manifestantes, on pouvait lire : « Un budget provincial pour une justice sociale », « Prenons l'argent là où il se trouve » et « Rouge de colère contre les libéraux ».

C'EST L'ÉCLATEMENT DES SAVEURS CHEZ ÉRICO. PLUS DE 70 CRÈMES GLACÉES, SORBETS, YOGOURTS ET TOFUS GLACÉS, EN ALTERNANCE.

Profitez des belles journées estivales pour venir vivre une aventure des plus gourmandes!

LES MARDIS SOIRS DE JUIN C'EST **21** POUR SUR LES CORNETS!

BOÎTES CADEAUX

GRANDE SÉLECTION DE CHOCOLATS FINS

Erico
CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122 | ERICOCOCOLATIER.COM

Le G7, est-ce vraiment si terrible ?

Par Méric Sauvé

Les organisateurs du G7 prévoient une forte résistance de la part des militants et des militantes. En effet, du budget de 604,5 millions \$, la majorité, environ 390 millions \$ (Bergeron, 2018), seront consacré à la sécurité ! Pour donner un ordre de grandeur, dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire », les 4 000 organismes communautaires du Québec réclament 475 millions \$ pour régler leur sous-financement pour une année complète.

Anxiété pathologique ?

Avec un budget de 390 millions en sécurité, on peut s'imaginer que les mesures de sécurité seront massives. Des milliers de policiers, de policières et de militaires sur place, des clôtures de plusieurs kilomètres, des contrôles routiers autour de la ville complète, même les douanes ont un budget accru en sécurité ! Mais de quoi le G7 a-t-il tant besoin de se protéger ? Le G7 a-t-il vraiment quelque chose à craindre ou est-ce que ce budget sert simplement à rassurer nos dirigeantes et dirigeants pris avec des troubles

comprend rapidement que l'égalité entre les sexes n'est pas un objectif qui se suffit à lui-même. Il est intéressant principalement parce qu'il signifie un potentiel de développement économique. Dans ces conditions, on pourrait craindre que le G7 vise l'exploitation des femmes plutôt que leur autonomie.

Des motivations louches

Bien sûr, on peut dire que c'est une crainte infondée, que nos dirigeantes et dirigeants ne sont pas mal intentionnés. D'ailleurs, ils font souvent des consultations et des événements où

Qu'est-ce que le G7 ?

Le G7 est un groupe de discussion et de partenariat économique entre 7 pays parmi les plus grandes puissances économiques. Formé à la suite du premier choc pétrolier en 1971, le nombre de pays membres a varié de 5 à 8. La Russie est suspendue depuis la crise de Crimée en 2014. Actuellement, le G7 représente 10 % de la population mondiale et produit environ 48% du PIB mondial.

Que critiquent les manifestant-e-s ?

Les politiques des dirigeant-e-s présent-e-s au sommet.

Par exemple :

- Donald Trump et ses politiques anti-immigration ou ses politiques environnementales
- Theresa May et ses politiques d'austérité

L'organisation du sommet.

Par exemple :

- Les coûts astronomiques
- Le manque de légitimité démocratique
- La sécurité abusive, le profilage politique des manifestant-e-s, etc.

Les orientations des sommets antérieurs qui contribuent à perpétuer les inégalités économiques et sociales ou qui nuisent à l'environnement.

Par exemple :

- Les orientations qui affectent les femmes (retrait de financement aux groupes qui pratiquent des avortements)
- Les orientations économiques néolibérales (austérité, privatisation, tarification, etc.)

Pourquoi le G7 se tiendra-t-il au manoir Richelieu dans Charlevoix ?

Depuis le sommet de Gênes en juillet 2001, les pays membres du G7 ont décidé de ne plus se réunir dans les grandes villes notamment pour limiter le nombre de manifestant-e-s et ainsi faciliter la tâche aux policier-ère-s.



anxieux frôlant la paranoïa ? La réponse sérieuse paraît ridicule en fonction de l'ampleur du budget en sécurité. Ce dont veut se protéger le G7, c'est des militantes et militants, des groupes de revendications et des manifestations citoyennes ! En effet, les groupes citoyens se mobilisent pour s'opposer au G7, pour le dénoncer et le perturber. Mais pourquoi veulent-ils s'y opposer ?

Des thèmes intéressants

En regardant les thèmes qui seront abordés au G7 et les questions qui y seront discutées, cela semble prometteur. En effet, parmi les thèmes principaux, on retrouve les changements climatiques, les énergies propres, l'égalité entre les sexes, la préparation aux emplois de l'avenir et la croissance économique qui profite à tout le monde. M. Trudeau va même jusqu'à affirmer que le programme du G7 en est un « progressiste ». Wow, les groupes militants devraient jubiler de joie ! Si c'est bon pour tout le monde, pourquoi s'y opposer ? Le G7 règlera les changements climatiques, l'inégalité entre les sexes et la pauvreté : merveilleux !

Le G7 se soucie de la condition des femmes

Plus sérieusement, décortiquons le thème « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » pour mieux comprendre ce qui va se passer au G7. Pour promouvoir l'égalité des sexes, ils devront inviter des femmes militantes, engagées dans ce combat depuis longtemps qui sont les expertes de leur situation et de cet enjeu ! Enfin ! Bien qu'ils ne les financent pas, ils vont au moins les entendre. Mais la réalité est que les groupes de femmes ne sont pas invités à cette discussion. Le G7 est réservé aux dirigeantes et dirigeants, mais surtout aux dirigeants, car moins d'un quart des parlementaires nationaux des pays du G7 sont des femmes (G7, 2018). Ainsi, ce seront des hommes blancs au pouvoir qui détermineront de quelle manière l'égalité des sexes sera atteinte et les mesures qui seront mises en place pour favoriser l'autonomie des femmes. En plus, quand on regarde de plus près le discours présent dans ce thème, on réalise rapidement que l'économie est le réel sujet dont il est question. En effet, on apprend vite que les femmes représentent un potentiel de développement économique se chiffant à 12 billions de dollars en une seule décennie. On

ils invitent les groupes citoyens ; ils sont conscientisés. Bien sûr, mais pourquoi ne les invitent-ils pas au G7 également ? Pourquoi ne pas discuter de ces enjeux à l'ONU où toutes les nations sont présentes ? Pourquoi dépenser les deux tiers du budget prévisionnel pour éviter justement d'entendre les groupes citoyens ? Forcément, il doit y avoir quelque chose de différent avec le G7 !

Dans les faits, le G7 est un événement particulièrement élitiste. Il ne suffit pas de diriger une nation pour y participer, il faut diriger une nation puissante économiquement et qui accepte une certaine idéologie économique. Cette tendance idéologique permet d'expliquer pourquoi la Chine et la Russie sont exclues, bien qu'elles soient des puissances économiques. Ces enjeux d'exclusion sont complexes, mais ils confirment malgré tout que tous ne sont pas les bienvenus à une discussion « qui profite à tout le monde ». Mais quel est l'intérêt d'exclure autant de personnes des discussions ? De quoi discuteront-ils (ou comment en discuteront-ils) pour expliquer qu'il est préférable de limiter la discussion entre dirigeants et dirigeantes des puissances économiques mondiales ?

La Ligue des droits et libertés (LDL) et Amnistie internationale (AI) entendent mener une mission d'observation des libertés civiles dans le cadre du Sommet du G7 en juin prochain. Les deux organisations appellent les ministres de la Sécurité publique fédéral et provincial à prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour éviter que les violations de droits qui ont eu lieu lors des précédents Sommets au Canada ne se reproduisent. Le quartier général de la mission sera situé à Québec.

Des groupes de la société civile se mobilisent à Québec parallèlement au G7

Lorsqu'on se met à se poser ces questions, on commence à saisir ce qu'est vraiment le G7. Une réunion de gens puissants qui discutent du maintien de l'économie dans ses conditions actuelles. Si un élément confronte ou s'oppose à la logique de la croissance économique, il est exclu. Si un pays a une approche différente de l'économie, il est exclu. Les pays participants au G7 sont les pays qui bénéficient de cet ordre économique et donc qui ont intérêt à son maintien. Ainsi, l'objectif des discussions reste toujours sensiblement le même. Comment vont-ils faire pour maintenir leur position dominante dans l'économie ? C'est dans cette logique qu'ils entendent l'égalité des sexes, dans une logique de développement économique de 12 billions \$.

Le maintien du problème

En conclusion, le G7 vise à maintenir le système économique qui produit des inégalités. Croire que le G7 apportera des solutions à tous les problèmes discutés revient à croire que davantage de capitalisme et de néolibéralisme est la solution aux enjeux féministes, environnementaux et d'inégalités de richesse. Bref, le G7 est justement l'inverse d'un événement « qui profite à tout le monde » !

Sources citées :

Bergeron, M. (2018). « G7 : toujours pas d'entente de partage des coûts entre Québec et Ottawa », *La presse*. En ligne : <http://www.la-presse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201803/26/01-5158820-g7-toujours-pas-dentente-de-partage-des-couts-entre-quebec-et-ottawa.php>

G7 (2018). *Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes*. En ligne : https://g7.gc.ca/wp-content/uploads/2018/04/18-101-Gender_Equality_FR.pdf

(La rédaction) Plusieurs groupes de la société civile se sont réunis à Québec le 5 avril dernier pour annoncer les activités de mobilisation parallèlement à la rencontre du G7, qui se tiendra les 8 et 9 juin à La Malbaie. Les groupes sociaux appelaient les organisations et la population à se mobiliser pour s'opposer aux politiques des dirigeants et dirigeantes des sept pays les plus riches de la planète.

Les activités initiées par les organisations incluaient un rassemblement et une manifestation contre le Sommet d'affaires B7 qui a eu lieu tout de suite après la conférence de presse du 5 avril, des activités d'éducation populaire dans Charlevoix, des manifestations unitaires les 7 et 9 juin et un forum alternatif le 9 juin à Québec. « Nous lançons un appel à participer à cette mobilisation avec comme objectif d'exprimer une vision du développement économique et social respectueux des peuples et de la planète. Nous voulons présenter à la population une alternative au système que nous proposent les représentants et représentantes des pays les mieux nantis », explique Christian Page, représentant de la Coalition pour un forum alternatif au G7.

Les groupes mobilisés considèrent que les intérêts qui domineront les discussions au G7 ne permettront pas de régler les nombreux problèmes auxquels la société fait face. « Le G7 fait partie du problème en favorisant la concentration du pouvoir et de la richesse entre les mains d'une élite économique de plus en plus restreinte. Pendant que les dirigeants et dirigeantes se pavent devant les caméras, les véritables problèmes que les États devraient régler sont mis de côté et c'est la population qui en souffre », affirme Marie-Ève Duchesne, porte-parole des groupes de Québec mobilisés contre le G7.

Les organisations souhaitent mettre de l'avant les impacts négatifs des politiques néolibérales qui s'accroissent avec l'élection de Donald Trump à la présidence américaine. « Ce que

propose Trump, c'est d'établir une nouvelle phase de l'offensive néolibérale. Sa politique est basée sur plus d'exploitation des énergies fossiles, plus de guerre commerciale et moins de réglementation pour les entreprises. Les discussions du G7 risquent de tourner autour d'une vision centrée sur les intérêts du 1 %, et les positions du gouvernement Trudeau ne constituent pas une alternative valable à celles de Trump sur ce plan », explique M. Page.

Tout au long des mobilisations à venir, les groupes souhaitent présenter un contre-discours dans l'espace médiatique et auprès de la population, en mettant de l'avant six axes auxquels tous les États doivent tout de suite s'attaquer : les enjeux entourant l'écologie, l'égalité hommes-femmes, les paradis fiscaux, le racisme systémique, les inégalités sociales et l'autodétermination des peuples autochtones. « Nos revendications sont claires. Il faut s'attaquer à la crise climatique et à la perte de la biodiversité, lutter contre l'accaparement de la richesse et atteindre la justice sociale, interdire les paradis fiscaux et poursuivre les entreprises et les individus qui y ont recours, combattre l'exclusion des populations racisées et enrayer les courants racistes et d'extrême-droite, en plus de reconnaître le droit à l'autodétermination des peuples autochtones », affirme Mme Duchesne.

Les groupes réunis invitent la population à participer à ces différents rendez-vous alternatifs. « Les gens sont tannés de ce genre de rencontres organisées par le 1 % pour servir le 1 %. Nous souhaitons contribuer au développement d'une mobilisation citoyenne des quatre coins du Québec pour demander des résultats tangibles aux nombreux problèmes auxquels notre société fait face », conclut M. Page.

Pour plus d'informations sur les prochaines mobilisations, vous pouvez contacter le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ou suivre la page Facebook Infos G7 : www.facebook.com/infosG7.

Locataires solidaires dans la rue

(La rédaction) Le 24 avril dernier, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) lançait un appel à manifester dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Comme chaque 24 avril depuis maintenant six ans, le RCLALQ, ses membres et des centaines de locataires manifestent dans le cadre de la Journée des locataires. Cette année encore, ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont répondu à l'appel.



Cette année, la manifestation s'est inscrite dans une campagne plus large réclamant la fin du deux poids, deux mesures à la Régie du logement. En effet, ce tribunal, qui plus souvent qu'autrement ne sert qu'à expulser les locataires qui en arrachent dans le paiement du loyer, sert une classe au détriment d'une autre. Non seulement les locataires utilisent très peu la Régie, mais lorsqu'ils et elles s'en servent, les délais d'attente sont interminables. Pendant ce temps, les propriétaires ouvrent de nombreux dossiers pour recouvrer les loyers impayés, pour procéder à des expulsions ou encore pour « reprendre le logement » et ensuite le transformer en condos.

Les dossiers de propriétaires sont privilégiés à la Régie, tandis que les locataires doivent parfois attendre jusqu'à deux ans pour voir un juge. Et c'est sans compter tous les freins à l'accès à la justice pour les plus pauvres : les frais d'ouverture de dossier (75 \$), les déplacements éloignés pour accéder au tribunal, surtout en région, l'impossibilité de se faire représenter par un avocat ou une avocate, etc.

Ce ne sont pas les raisons qui manquaient pour se mobiliser en tant que locataires : la hausse fulgurante des loyers tandis que les revenus stagnent, les conditions de logement qui se détériorent, les proprios qui discriminent sans aucune gêne, les gouvernements qui s'obstinent à ne pas financer suffisamment la construction de logements sociaux alors qu'il y a des milliers de mal-logés. Qui n'a jamais été confronté, personnellement ou aux côtés d'un proche, à de telles situations ?

La manifestation s'est terminée au parc Nelson-Mandela, toujours dans le même quartier.

La grande marche « De villes en villages pour le droit au logement »



Par Simon Pouliot

Le droit au logement est un droit malmené depuis plusieurs années. En ce moment même, 305 590 ménages québécois ont des besoins impérieux de logement ou, en d'autres mots, paient plus de 30 % de leur revenu pour se loger. C'est dans ce contexte que le FRAPRU se mobilise depuis longtemps afin de réclamer la construction de logements sociaux qui permettraient de lutter efficacement contre la pauvreté. Hélas, les gouvernements font la sourde oreille aux revendications du FRAPRU. Le financement pour le logement social se fait rare, comme quoi, dans les cinq dernières années, seulement 9 953 unités de logement social ont été construites. En comparaison, le FRAPRU estime que 50 000 logements sociaux en cinq ans seraient nécessaires pour couvrir les besoins urgents en logements abordables, assez grands et salubres.

Voilà pourquoi les groupes membres du FRAPRU ont décidé qu'il était temps de monter la pression sur les gouvernements à la veille des élections provinciales. Inspiré entre autres par la marche « Du pain et des roses » (grande marche féministe ayant eu lieu au Québec en 1995), le FRAPRU lance alors sa marche « De villes en villages pour le droit au logement », qui dénonce l'immobilisme de nos gouvernements.

La marche débutera à Ottawa pour se terminer à Québec, en passant par Montréal. Un projet ambitieux qui va commencer le 2 septembre pour se terminer le 29. Les 500 kilomètres qui séparent les deux capitales sont méticuleusement planifiés pour permettre à tous et toutes de pouvoir participer, du moins en partie, au trajet qu'il ou elle souhaite.

Le projet s'inscrit aussi dans un désir plus large de sensibilisation aux réalités des personnes mal-logées. De ce fait, plusieurs événements et actions thématiques seront organisés avant et pendant la marche. L'aspect féministe des enjeux liés au logement sera notamment mis de l'avant à l'aide d'actions au travers de la province. De plus, la marche a aussi comme objectif de renforcer les solidarités entre les groupes alliés en sollicitant leurs appuis officiels et en les invitant à marcher avec les groupes du FRAPRU. Dans une perspective solidaire, les groupes et regroupements qui se tiennent les coudes sont plus forts face aux gouvernements, donc arrivent mieux à leurs fins.

La Ville de Québec aura l'honneur d'accueillir la fin de la marche en recevant une manifestation nationale du FRAPRU, pour clore la mobilisation en grand. Par contre, ce n'est pas la seule action en lien avec la marche qui a eu lieu à Québec. Le 3 mai, une soirée festive a été célébrée dans les locaux du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Ayant pour but de lancer la mobilisation en lien avec la marche, les personnes présentes ont pu entendre parler du projet tout en ayant beaucoup de plaisir. De plus, lors du congrès annuel du FRAPRU, le 1er juin, une marche débutera à l'Université Laval pour se terminer à l'Assemblée nationale, dans le but de s'entraîner pour la grande marche de septembre.

Si vous êtes intéressés à participer à une activité en lien avec la marche, ou encore à marcher un bout du trajet, contactez le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste par courriel (comite.populaire@videotron.ca) ou par téléphone (418-522-0454).

La coalition «SOS Port de Québec» en mode action

Par Marie-Ève Duchesne



Depuis longtemps, l'Administration portuaire de Québec (APQ) cherche à agrandir le territoire du port de Québec afin d'accroître ses capacités de transbordement et d'entreposage. Dans les dernières années, ce projet a pris la forme de Beauport 2020, un projet qui prévoit le prolongement de la ligne de quai actuelle de 610 mètres et l'aménagement d'un terrain d'arrière-quai d'une superficie de 17,9 hectares, gagné à même le Saint-Laurent et les battures de la Baie de Beauport. Dans sa forme initiale – celle que l'APQ a soumise à l'Agence d'évaluation environnementale (ACEE) –, le projet Beauport 2020 prévoyait que le terrain d'arrière-quai servirait à l'entreposage de vrac liquide et solide. En effet, la construction de sept réservoirs de vrac liquide et de quatre dômes de vrac solide sous couvert devait être réalisée en phase du projet. Aux dires de l'APQ, la première phase du projet (l'aménagement du quai) nécessiterait des investissements d'environ 190 M \$ (dont 30 % du gouvernement fédéral) ; la seconde, des investissements privés allant de 250 M \$ à 400 M \$.

Se basant sur une étude de KPMG, l'APQ affirmait également que son projet, durant la phase de construction estimée à cinq ans, créerait 1 200 emplois par année. Par la suite, l'ensemble de ces infrastructures devait permettre de créer 1 100 emplois permanents supplémentaires et un ajout de 100 M \$ en retombées économiques, le tout à l'échelle canadienne. Ces retombées apparaissent cependant comme très hypothétiques, puisque l'APQ n'a toujours pas dévoilé de clients potentiels pour son projet.

En décembre 2017, l'APQ annonce qu'elle renonce au projet de terminaux de vrac liquide et solide au profit d'un terminal de conteneurs pour la seconde phase de son projet. Selon les estimations de l'APQ, 500 000 conteneurs pourraient transiter

par Québec dans une première phase alors qu'il serait possible d'en entreposer environ 10 000 à la fois, empilés cinq de haut. Les arguments désormais évoqués par l'APQ pour justifier ce changement mettent de l'avant la profondeur des eaux à Québec à marée basse (15 mètres) qui lui conférerait un avantage comparatif par rapport au Port de Montréal pour le transbordement de gros porte-conteneurs (4 500 conteneurs et plus). Le Port de Québec deviendrait donc la « planche de salut » du transport commercial sur le Saint-Laurent face à la compétition des grands ports américains. Le Port prétend également que ce projet est socialement plus acceptable que le vrac liquide et solide pour la population. Depuis cette annonce, plusieurs ont remis en question l'argument économique justifiant un nouveau terminal de conteneurs à Québec, dont l'Association des employeurs maritimes (AEM), qui s'y oppose, et divers experts.

Une Coalition se forme pour s'y opposer

C'est dans ce contexte que le 13 mars dernier, des organisations environnementales et citoyennes ont lancé le mouvement « SOS Port de Québec ». Les organisations demandent au gouvernement fédéral de rejeter le projet d'agrandissement Beauport 2020 et d'intervenir en faveur d'un grand nettoyage et d'une modernisation des infrastructures du Port, le plus vieux au Canada.

Les organisations en ont profité pour lancer une campagne d'appui à leurs demandes, sous la forme d'une pétition en ligne. Nature Québec, Équiterre, Eau Secours, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), Accès Saint-Laurent Beauport, l'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec et Transition Capitale-Nationale sont à l'origine de « SOS Port de Québec ».

Dans la pétition adressée à la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, et au ministre des Transports, Marc Garneau, les organismes s'inquiètent des impacts du projet, notamment sur la destruction de milieux naturels à même le fleuve, sur le paysage, sur la Baie de Beauport et sur le trafic routier et ferroviaire dans les quartiers centraux. Ils déplorent également qu'en plein processus à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), le port ait modifié radicalement la vocation du futur quai, passé de terminal de vrac à terminal de conteneurs, sans nouvelle étude d'impact publique.

La pétition de « SOS Port de Québec » peut toujours être signée sur ce site : www.SOS-Port-Quebec.com

Dès le 14 mai, LE HOMARD EST DE RETOUR



PIAZZETTA

lapiazzetta.ca | 707, rue Saint-Jean | Québec | 418.529.7489

La pizza fine



Intimidation en milieu scolaire, intervenir autrement. Résumés de l'Upop

Par Marie-Michelle Poulin et Méric Sauvé

Une récente Upop. avait pour sujet l'intervention sur le problème de l'intimidation en milieu scolaire. Les sujets abordés s'articulaient autour non seulement de la définition de l'intimidation et de son contexte, mais aussi autour des nombreuses conséquences et des causes de l'intimidation. Cette Upop a été préparée afin d'entendre la voix des participants et participantes sur leurs perceptions, questions et réflexions autour de l'intimidation, mais également afin de présenter un portrait clair de l'intimidation et une nouvelle manière d'intervenir auprès des jeunes.

Dans ce sens, après une période de discussion avec les participants et participantes pour connaître leurs intérêts, les facteurs de risque et de protection retrouvés dans les écrits scientifiques ont été abordés. Dans la littérature, il est précisé que la redistribution de la richesse est un facteur de protection, et la défavorisation ainsi que les enjeux qui l'entourent (comme le personnel insuffisant pour les besoins du milieu, le roulement de personnel, la légitimation de la violence, etc.) constituent des facteurs de risque importants pour les victimes d'intimidation.

En ce qui concerne les conséquences de l'intimidation, l'anxiété, la dépression, la consommation, le décrochage, l'isolement, la perte de confiance envers les autres, un désir de conformité, l'intégration du discours des agresseurs et la responsabilisation de l'intimidation vécue ont été nommés par les participants et les participantes.

Il a aussi été question de l'absence de recherches s'intéressant aux besoins des jeunes victimes d'intimidation, particulièrement celles et ceux en difficulté, et de l'absence encore plus présente des recherches s'intéressant aux besoins des jeunes et réalisées en les consultant.

Lorsqu'il est question des interventions, la majorité des interventions répertoriées visent l'acquisition d'habiletés sociales pour les jeunes victimes d'intimidation. Plusieurs discussions ont été orientées autour de ce sujet et soulevaient une critique importante. En effet, considérer que c'est le manque d'habiletés

sociales qui amène certains jeunes à vivre de l'intimidation et que la solution passe par la modification des comportements susceptibles de rendre les victimes plus à risque de se faire intimider, cela envoie un message blâmant les jeunes victimes pour l'intimidation subie. Ainsi, les jeunes sont victimes d'intimidation et sont blâmés pour cette situation. Cela constitue le phénomène de double victimisation, phénomène qui peut aussi participer aux conséquences de l'intimidation comme la perte de confiance en soi et amener un sentiment de culpabilité pour les jeunes. En outre, cette manière de voir les choses ne considère pas les facteurs environnementaux en cause.

Après avoir défini avec les participants et participantes de l'Upop ce que sont le pouvoir, l'oppression et l'empowerment, le modèle de groupe autogéré de Mullender, Ward et Fleming (2013), ses valeurs et ses principes ont été détaillés, afin de présenter une nouvelle manière d'intervenir auprès des victimes d'intimidation. Cette nouvelle pratique a été développée par Marie-Michelle Poulin dans le cadre d'une maîtrise en travail social auprès de jeunes victimes d'intimidation. Le projet en intervention de groupe utilisait un processus articulé autour des questions « Quoi ? » (Quel est le problème vécu pour lequel

un changement est souhaité ?), « Pourquoi ? » (Pourquoi ce problème existe-t-il ?) et « Comment ? » (Comment le résoudre ?) Chacun de ces éléments était déterminé par les jeunes du groupe et non par l'intervenante. Cela permet de redonner du pouvoir aux jeunes et de reprendre confiance en leurs moyens.

Parmi les résultats observés, on peut noter une diminution du nombre de conséquences vécues et de leur intensité, ainsi qu'une compréhension des causes sociales de l'intimidation par les membres du groupe qui, au départ, considéraient davantage les aspects de l'intimidation.

Finalement, la période de discussion à la fin de l'Upop a permis de partager une critique qui semblait être partagée par l'ensemble des participants et participantes, soit le manque d'acceptation et l'absence de valorisation de la différence au sein de la société. Nous nous sommes également questionnés ensemble pour comprendre d'où proviennent ce manque d'ouverture face à la différence et cette banalisation de la violence. Un partage de réflexions critiques autour de diverses situations d'intimidation a conclu l'atelier.

LE BOURDON du faubourg

Actualités,
Vie de quartier,
Histoire et patrimoine,
Agenda du quartier...

Exclusivement en ligne sur
bourdonmedia.org

suivez @bourdonfaubourg sur

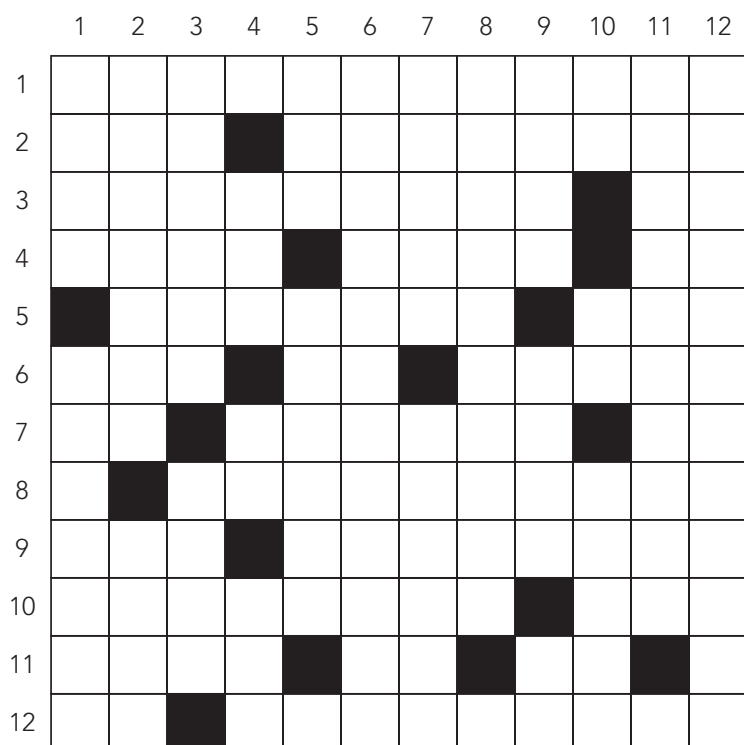


VIVRE, TRAVAILLER ET CONSOMMER
SAINT-JEAN-BAPTISTE



Mots croisés

Par Agathe Légaré



Horizontalement

- Rassemblement d'individus ou de groupes en vue d'une action commune.
- Camarade ou conjoint – Qui n'est pas terminé.
- Iniquité, partialité – Actinium.
- Un signe astrologique de l'été – Prénom féminin espagnol – Pronom personnel.
- Recalâmes à un examen, fîmes échouer – Te moques.
- Ceux-là – 3.1416 – Principal port du Nigeria.
- Césium – Figurine ou objet creux utilisé en laboratoire – Conjonction.
- Qui gêne en remettant en cause les idées reçues.
- Ayoye ! – Chargée en titre d'un emploi, d'un rôle.
- Sensations agréables – Conjointe du fils.
- Fondateur de la Pennsylvanie – À quel endroit ? – Patrie d'Abraham.
- Conjonction – Est d'avis, estime, pense.

Verticalement

- Celui du quartier Saint-Roch n'est plus qu'un mauvais souvenir – Cesse d'être sous le contrôle de quelqu'un.
- Train, autobus ou tram bus qui s'arrête à toutes les stations de son parcours – Petite île.
- Objets de parure finement travaillés – Acteur américain légendaire... en France.
- Les ... et les autres – Article – Incorporé.
- Parcours des yeux – Vérifias et arrêtas un compte comptable.
- Action de faire peur à quelqu'un.
- En bonne santé – Qui s'introduit dans un groupe sans y être invité.
- Programme fédéral permettant de créer de nouveaux logements sociaux communautaires (deux mots accolés).
- Contiennent de la théine – Où vivent les Anétais – Oud, luth arabe.
- C'est-à-dire – Renseignements généraux – Orme, frêne ou peuplier.
- Acclamer en foule.
- Indigente, qui manque du nécessaire.

Un guichet partagé pour le logement social en projet pilote à Québec

Par Marie-Ève Duchesne

Registre Partagé
pour le logement subventionné à Québec

Un service innovant pour

Les citoyens qui veulent :
Soumettre une demande de logement subventionné
Connaître l'offre de tels logements à Québec

Et les organismes qui souhaitent :
Rejoindre facilement le bassin de requérants de Québec

5 points de services

OMHQ (418 780-5200) • Action habitation (418 648-1278)
IPQ INC (418 522-8919) • FÉCHAQC (418 648-1354) • FROHQC (418 614-2495)

C'est le 5 mars dernier que la Ville de Québec annonçait le déploiement d'un projet pilote de registre partagé pour le logement subventionné, afin de simplifier les démarches des citoyens et citoyennes de Québec à la recherche de ce type de logement.

Les demandes seront dorénavant soumises par le biais du portail web (alsqc.com) ou de l'un des cinq points de services et seront d'abord traitées par l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ), qui a le mandat de valider l'admissibilité des demandes pour l'obtention d'un logement subventionné dans l'agglomération de Québec. Ensuite, en fonction des préférences exprimées par la personne admissible, les organismes gestionnaires de logement (COOP, OBNL ou HLM) pourront proposer les logements subventionnés disponibles.

Le registre partagé est déployé depuis le 5 mars 2018, tout comme le portail web. Il s'agit d'un projet pilote d'un an. La Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FÉCHAQC), la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC), Action-Habitation de Québec, Immeuble populaire de Québec et l'OMHQ ont collaboré à sa mise en œuvre. Ce seront ces organisations qui joueront le rôle de points de service dans ce dossier.

Quelques inquiétudes et questionnements toujours en suspens

Bien que l'idée de faciliter l'accès aux locataires les plus pauvres au logement subventionné soit une bonne idée, il n'en demeure pas moins que la démarche demeure toujours aussi complexe pour les locataires qui n'ont pas accès aux subventions. Verrons-nous tranquillement se dessiner un système à deux vitesses : l'un pour les locataires se cherchant un logement subventionné et l'autre pour les logements sans subvention ? De plus, pour le moment, les coopératives d'habitation subventionnées par le gouvernement fédéral ne font pas partie de la démarche. Pour

un quartier comme Saint-Jean-Baptiste où près de la moitié du parc de logement social est subventionné par le fédéral, les démarches ne se retrouvent pas facilitées. Les personnes devront passer par le guichet pour les coopératives financées par le gouvernement du Québec, mais devront conserver la même démarche en envoyant les demandes dans chaque coopérative pour celles subventionnées par le fédéral.

En juin dernier, l'OMHQ avait présenté aux organismes une première mouture du projet où l'autonomie des coops était mise à mal. Si le projet pilote dans sa première mouture laissait beaucoup d'insatisfactions, cette nouvelle version semble, à priori, moins dommageable pour la démocratie interne de ces deux tenures.

Néanmoins, le Comité populaire souhaite être tenu au courant de vos expériences avec ce nouveau registre. Que vous soyez un ou une locataire à la recherche d'un logement subventionné ou membre d'une coopérative d'habitation ou d'un OSBL utilisant ce service, tenez-nous informés de vos démarches par courriel (comite.populaire@videotron.ca) ou par téléphone (418-522-0454).

Le logement social en bref

Globalement, sur le territoire de la Ville de Québec, on recense 18 587 unités de logements communautaires et sociaux. De ce nombre, près de 10 000 sont des unités subventionnées bénéficiant des programmes Habitation à loyer modique (HLM) ou Supplément au loyer (PSL) de la Société d'habitation du Québec (SHQ), auxquels la Ville est tenue de contribuer à hauteur de 10 % de la subvention totale. Pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, on compte actuellement 1 755 ménages qui paient plus de 30 % de leurs revenus pour se loger et 785 ménages qui paient plus de 50 %.

Manifestation familiale contre le racisme, l'intolérance et la haine

(La rédaction) Pour la deuxième année consécutive, près de 200 personnes se sont réunies à la place d'Youville le 25 mars dernier pour dénoncer la montée du racisme. La manifestation a commencé vers 13 h, puis s'est dirigée vers le parvis de l'église Saint-Roch. Cette manifestation était organisée conjointement par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches et le Festival contre le racisme de Québec.



C'est sous le soleil que la manifestation du 25 mars contre le racisme s'est déroulée dans le cadre de la 2e édition du Festival contre le racisme.

et la manifestation avait commencé par un hommage aux victimes. Un an plus tard, les organisateurs et organisatrices de la manifestation ont jugé qu'il importait toujours de se mobiliser face à la montée des discours racistes.

Liste des groupes signataires de l'appel à la mobilisation :

Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches / Comité populaire Saint-Jean-Baptiste / Festival contre le racisme / Bail Québec métro / Maison des Femmes de Québec / Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO) / La Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec / Union des Africains du Québec et amis solidaires de l'Afrique / Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep Limoilou / Le Syndicat des professeur-e-s du Collège François-Xavier-Garneau / ROSE du Nord / L'Union étudiante du Québec (UEQ) / Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) / Le Filon / Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale (RGF-CN) / Centre des femmes de la Basse-Ville / Réseau des EtudiantEs NoirEs & Afro-DescendantEs de l'Université Laval / Ligue des droits et libertés - Section Québec / Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) / ADDS Rive-Sud / Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur / Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) / Collectif pour un Québec sans pauvreté / Dimanche d'espoir / AmiEs de la Terre de Québec / Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CSN) / Association générale des étudiantes et étudiants prégradués en philosophie (AGEPP) / Montréal Antifasciste / Comité logement d'aide aux locataires / Centre-Femmes La Jardilec / Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval

Racisme systémique

La consultation sur la discrimination systémique et le racisme, qui avait été annoncée à l'automne 2017, a changé de nom et de mandat en octobre de la même année. Ne parlant plus de racisme systémique, mais abordant seulement les questions d'immigration, d'emploi et de francisation, la nouvelle démarche fut largement décriée par les organisations sociales et les groupes communautaires. Le porte-parole du Festival contre le racisme de Québec, Nicolas Villamarin Bonilla, s'exprime dans ces termes : « Le changement de cap orchestré par le ministre David Heurtel nous a démontré que ce qui importe pour le gouvernement en place n'est pas d'entendre les revendications des victimes du racisme, mais plutôt d'instrumentaliser les personnes qu'on racise au profit des entrepreneurs et du système capitaliste. Pour nous, c'est là une confirmation que le racisme s'articule au politique et à l'économique et qu'il est donc, par défaut, systémique. »

Montée de la droite

Les organisations ayant lancé l'appel à la mobilisation rappellent aussi l'importance d'être proactifs et proactives contre la montée du racisme. « Nous sommes plusieurs groupes à avoir signé l'appel à la mobilisation. Nous constatons la préoccupante présence de groupes d'extrême droite dans les rues de Québec. La peur de l'autre, l'intolérance et la haine n'ont pas leur place dans notre société et c'est à nous d'y mettre collectivement un terme », a conclu Anne-Valérie Lemieux Breton, porte-parole pour le RÉPAC 03-12.

Une deuxième collaboration entre les groupes sociaux et le Festival contre le racisme

L'année dernière, une manifestation avait aussi eu lieu dans le cadre de ce festival. L'attentat du 29 janvier à la grande mosquée de Québec avait été l'événement déclencheur des mobilisations



Des groupes de la région s'invitent au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



Photo: Réal Michaud

Photo prise lors de l'occupation du ministère le 9 avril dernier ...
Financez le communautaire !

(La rédaction) Près de deux semaines après le budget du gouvernement du Québec, le 9 avril dernier, plusieurs groupes membres de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » ont rendu visite au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour signifier leur colère envers le gouvernement libéral.

Les manifestants et manifestantes ont bruyamment envahi le hall du MTESS. « On est exaspérés de se cogner le nez sur les portes closes des bureaux des députés libéraux. On espère qu'en venant ici, le ministre Blais va comprendre que nous sommes extrêmement déçus par l'absence de soutien et de considération de son ministère et du gouvernement envers les groupes d'action communautaire autonome », s'est indignée la porte-parole, Nicole Dionne.

Alors que les 4 000 groupes d'action communautaire autonome de la province réclament 475 millions de plus par année, le budget annonçait un maigre rehaussement de 22,5M\$ pour 2018-2019. « Nous sommes très déçus par le budget du 27 mars dernier. Il est trop tard pour les bonbons électoraux, on voit bien que rien ne change dans l'approche du gouvernement. Il n'y a rien de structurant pour le communautaire, rien qui réduit les inégalités, rien qui répare les pots cassés de l'austérité », s'indigne la porte-parole.

Les groupes communautaires promettent donc d'être très actifs durant la campagne électorale afin d'interpeler les partis et leurs candidats.

Saint-Jean-Baptiste en fête 29e édition

Par Catherine Laberge, Société de développement commercial (SDC) du Faubourg Saint-Jean



Faubourg en fête un événement des plus achalandées dans le quartier à chaque année.

Cette année, l'événement Saint-Jean-Baptiste en fête atteindra de nouveaux sommets grâce à sa thématique acrobatique ! Les 16 et 17 juin prochains, le quartier Saint-Jean-Baptiste se transformera une fois de plus en immense terrain de jeux pour petits et grands, attirant plus de 30 000 personnes.

Photos : SDC du Faubourg Saint-Jean

Le grand retour de la lutte en ville

Le Gala de lutte NSPW dans le cadre de la fête en 2017 a été un franc succès et sera de retour en 2018 ! Venez voir les champions se disputer la ceinture dans des combats théâtraux, sportifs et spectaculaires ! Trois prestations sont prévues entre 13 h et 19 h le samedi 16 juin.



Un point de vue intéressant

Venez vous dépasser et profiter de la vue du haut de la tour d'escalade en plein cœur du centre-ville. D'une hauteur de neuf mètres, vous profiterez d'une vue imprenable sur la ville ! Activité gratuite pour tous le samedi et le dimanche.

Les classiques

Comme chaque année, il y en aura pour tous les goûts, ventes-trottoir, cuisine de rue, jeux gonflables et animations de toute sorte vous attendent, sans oublier la Fête de la musique de Québec. Un parfait départ pour la saison estivale ! C'est un rendez-vous les 16 et 17 juin 2018 ! Pour toutes les informations, consultez notre site web : www.quartiersjb.com

Merci aux collaborateurs confirmés : SDC Faubourg Saint-Jean, Ville de Québec, Caisse Desjardins de Québec et Boréale.

Hé oui, Saint-Jean-Baptiste fête en est déjà à sa 29e édition. Avec toutes ces années d'expérience, la fête du quartier Saint-Jean-Baptiste s'améliore et se développe sans cesse. Encore une fois, la fête sera à l'image des citoyens et citoyennes du quartier, ouverte et intéressante pour tous. La rue sera piétonne de Turnbull à Honoré-Mercier, pour un kilomètre complet de pur plaisir, de rencontres et de divertissements. En plus de ses classiques, tels que le marché des artisans, les ventes-trottoir et la cuisine de rue, les participants et participantes à la fête pourront profiter de nouveautés inédites !

Thématique acrobatique

C'est sous le thème de l'acrobatie que se déroulera la fête afin d'en mettre plein la vue. Démonstrations de skateboard et d'art du déplacement (ADD|Parkour) seront à l'honneur. Des initiations au skateboard seront offertes gratuitement aux jeunes le samedi 16 juin à compter de midi en collaboration avec Exo et Qc Skateboard Camp sur la rue.

SOLUTION MOTS CROISÉS

1	M	A	L	E	C	H	A	P	P	E		
2	A	N	I	B	U	S		I	L	E		
3	M	O	B	I	J	O	B	X		D	E	I
4												
5	L	I	N	A	S	A	P	I	L	A	S	O
6												
7	I	S	A	C	E	S	L	O	N	G	E	T
8												
9	A	T	H	E	S		A	N	G	E	T	U
10												
11	I	O	N		A	T		R	O	N	T	
12												

Lire Je veux un peu, beaucoup, pas du tout...

Par Andrée O'Neill

Depuis au moins une dizaine d'années, lorsqu'un projet de développement s'annonce dans une communauté, on parle de son « acceptabilité sociale ». Mais que peut-on comprendre, au juste, de ces mots si répandus dans le discours public ? Des politiciens et politiciennes répondront que c'est le reflet de leur volonté sincère de créer des ponts avec la population. Des citoyens et citoyennes inquiets pour leur milieu de vie ou pour le tissu social de leur quartier y verront plutôt une tactique des chambres de commerce et des firmes de relations publiques pour entretenir la confusion et faire accepter l'inacceptable.

C'est à cette question que se sont intéressés deux chercheurs : une professeure spécialisée dans les impacts sociaux des grands projets, qui travaille au sein du CINBIOSE de l'UQAM (Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement), et un doctorant en sciences de l'environnement à l'UQAM. Ils ont co-écrit l'ouvrage *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*. Pour Marie-Ève Maillé et Pierre Batellier, il est frappant de remarquer la totale absence de nuances dans les débats qui entourent les grands projets de développement, qu'ils soient publics ou privés. Les enjeux et les acteurs de ces projets sont représentés d'une manière polarisée à l'extrême : majorité silencieuse contre minorité dérangeante, immobilisme contre création de richesse, idéologie contre pragmatisme, militantes et militants professionnels contre « vrai monde », émotion contre raison.

Les auteurs nous proposent donc de démonter ce discours simplificateur, à travers dix « dichotomies » ou « paires d'idées », explorées en autant de chapitres, qu'on peut lire dans l'ordre et dans le désordre. Ils abordent notamment l'opposition entre les faits et les opinions, l'égoïste et le bon citoyen, les gens concernés et les opportunistes, la majorité et la minorité, la rigueur et les émotions.

Ce n'est pas sans raison que le titre de l'ouvrage reprend les mots utilisés dans la campagne du gouvernement québécois contre les violences à caractère sexuel. Pour les auteurs, la notion de



consentement explicite et indispensable s'applique aussi bien au territoire qu'à l'intégrité physique des personnes. Pour consentir, il faut être informé, il faut pouvoir prendre une part active aux débats, et Marie-Ève Maillé et Pierre Batellier nous donnent quelques outils pour reconnaître les pièges qui risquent de mener les citoyens, citoyennes et collectivités vers un consentement mal éclairé.

La plupart des exemples choisis pour illustrer chacun des chapitres concernent des projets d'exploitation de ressources naturelles en région éloignée, dans des municipalités régionales de comté (entre autres la mine Arnaud à Sept-Îles et l'éolienne de l'Érable à Saint-Ferdinand-d'Halifax*). Mais

ces exemples sont parfaitement transposables aux réalités des grands centres urbains. Vus sous certains angles, ils trouveront probablement une résonance particulière dans l'esprit de celles et ceux qui, à Québec, ont vécu les sagas de l'îlot Irving ou du Centre Vidéotron : les rapports de force entre promoteurs, élus et citoyens, citoyennes ; la répartition inégale des impacts (négatifs ou positifs) ; l'accès à l'information ; la représentativité des personnes qui s'opposent et les tentatives pour les discréditer ; les dissensions qui surviennent, parfois aussi, entre opposants et opposantes. Les deux auteurs y traitent également des retombées économiques des projets, du syndrome « pas dans ma cour » et des référendums. Tous ces sujets nous viennent spontanément à l'esprit lorsqu'on pense à certains projets, présents ou futurs, grands ou petits, aboutis ou non, qui alimentent régulièrement les discussions à Québec.

Il faut se demander si les auteurs n'auraient pas dû insister un peu plus, tout au long de leur ouvrage, sur le rôle prépondérant des médias (et en particulier de certains médias, dans certaines villes...) sur cette perception de type « blanc ou noir », « tout ou rien » entourant les débats sur les projets de développement. Il faut reconnaître cependant que ce rôle apparaît en filigrane dans la plupart des dix chapitres, et qu'il pourrait à lui seul constituer le sujet d'un livre entier.

Malgré cette réserve, *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non* est un livre à mettre entre les mains des décideurs et décideuses, des personnes élues, des citoyens et citoyennes, pour instaurer un vrai dialogue social et un vrai consensus sur tous les projets de développement.

Pierre Batellier et Marie-Ève Maillé (2017). *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*. Montréal : Éditions Écociété.

* Le livre se termine, en annexe, par le récit du projet d'éolienne de l'Érable, à Saint-Ferdinand d'Halifax, dans le Bas-Saint-Laurent. Ce texte, qui fait partie de la thèse de doctorat de Marie-Ève Maillé, donne une signification très concrète aux dix aspects examinés dans le livre. Il a fait les manchettes pour avoir été l'objet d'une bataille judiciaire (l'affaire Maillé), le promoteur ayant réclamé devant les tribunaux que la chercheuse révèle l'identité des participants et participantes à son étude.

Babillard communautaire

**Le comité Femmes immigrantes
du Centre des femmes de la Basse-Ville
Invite à un 5 à 7 interculturel**

Pour toutes les femmes de toutes les origines
Gratuit, inscription souhaitée

Jeudi 31 mai

**Être une bonne ou une mauvaise
mère, ça dépend de qui ?**

Avec une personne-ressource de la DPJ



facebook : Centre des femmes de la Basse-Ville

418-648-9092
380, St-Vallier Ouest



ENTRAIDE DU FAUBOURG

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles !

Nous cherchons des chauffeurs, chauffeuses, accompagnateurs ou accompagnatrices pour le service d'accompagnement-transport pour les rendez-vous médicaux (il n'est pas nécessaire de posséder une voiture). Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour les visites d'amitié.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps à un organisme communautaire du quartier, téléphonez-nous ! Au plaisir de vous rencontrer !
L'équipe de

L'Entraide du Faubourg,

Tél. : 418 522-2179

369, rue Saint-Jean,

Québec (Québec) G1R 1N8

Bientôt 40 ans
L'Entraide du Faubourg
Un organisme
communautaire
de soutien à domicile
pour les 55 ans et plus